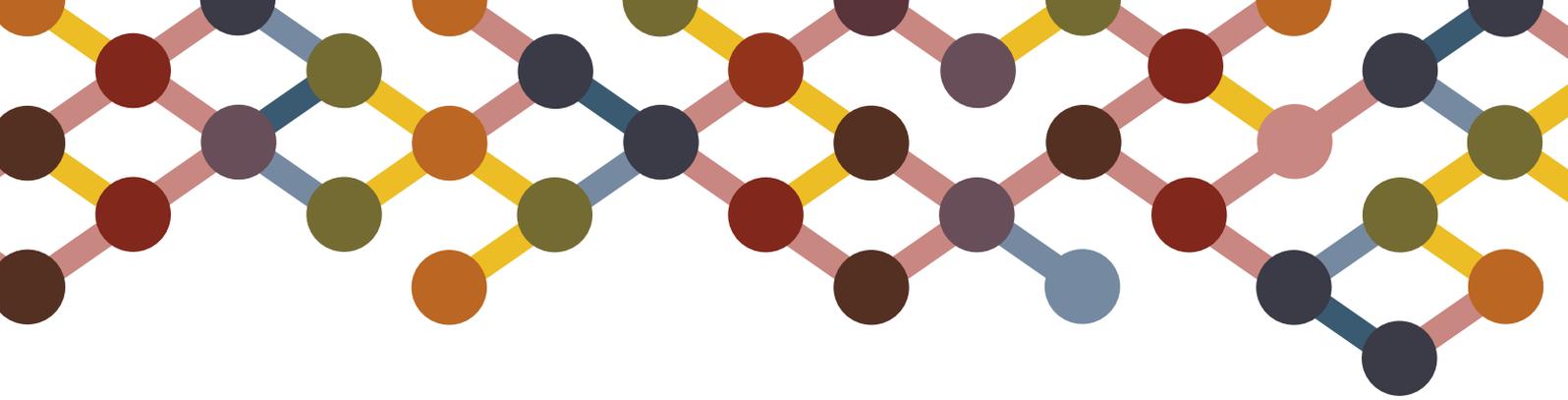


QUARTIER  
**eurêka!**  
*Toutes les générations connectées*

Lancement des travaux  
du futur quartier Eurêka  
à Castelnau-le-Lez





**« L'allongement de l'espérance de vie et la part grandissante des seniors au sein de la population française est une réalité devant laquelle nous, autorités publiques, devons développer des réponses adaptées dans notre fabrique de la ville. »**

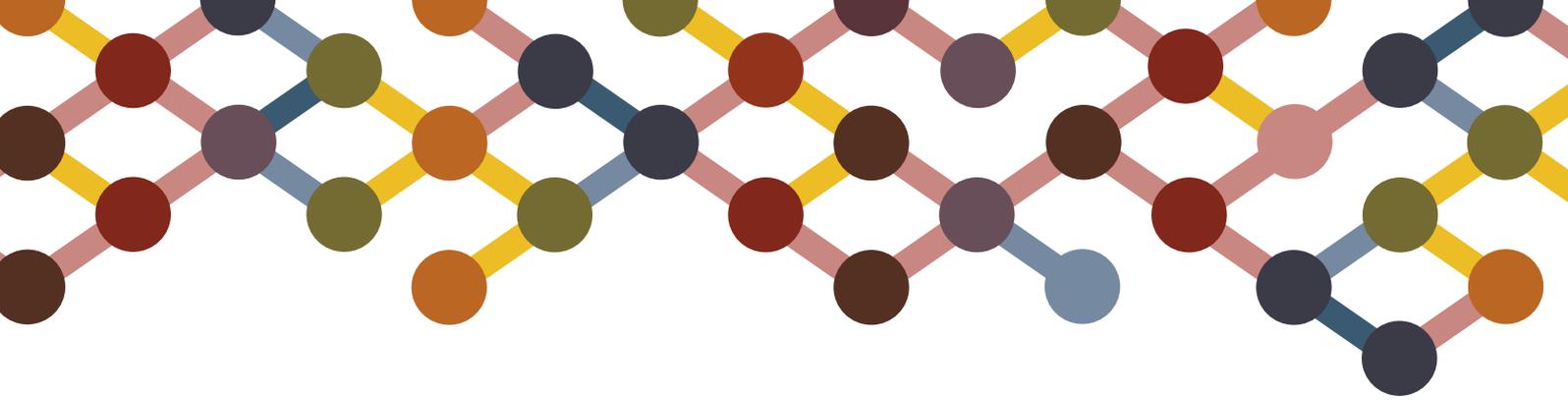
*Le nouveau quartier Eurêka, situé sur la commune de Castelnau-le-Lez et sur le périmètre de l'EcoCité « De Montpellier à la mer », dessine une nouvelle cité, intergénérationnelle et solidaire, où le « Bien-vieillir » est une réalité. Sur cette ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) de 39 Ha, nous développons une programmation spécifique afin de répondre aux besoins et modes de vie de nos aînés tout en proposant des conditions privilégiées pour l'implantation d'acteurs économiques et scientifiques. Logements, activités tertiaires et commerces composeront un quartier pilote qui répond aux enjeux de l'EcoCité : maîtriser la problématique hydraulique, préserver la biodiversité et prendre en compte l'évolution des modes de vie.*

**Un quartier pilote, qui répond aux enjeux de l'EcoCité pour construire la Ville de demain : maîtriser la problématique hydraulique, préserver la biodiversité et prendre en compte l'évolution des modes de vie.**

*La mixité intergénérationnelle est la garantie d'une société qui connaît et apprend de son passé sans craindre de se projeter dans son avenir et vers le progrès. Mon projet pour la Métropole de Montpellier se base sur 7 piliers, dans lesquels chacun à sa place : la Santé au sens de l'OMS, le Numérique, le Tourisme et le développement économique, les Transports et la Mobilité, l'Agroécologie et l'alimentation, la Culture, l'Université et le patrimoine, la Citoyenneté et l'Égalité des Chances. Métropole French Tech dynamique et bouillonnante, Montpellier est forcément présente pour offrir à ses seniors le cadre de vie propice à son bien-être.*

*A terme, les Métropoles auront toutes des niveaux comparables d'équipements et de services. Seules celles qui auront su concilier la valorisation de leur environnement avec leur épanouissement économique bénéficieront d'une activité pérenne. Aujourd'hui, avec le quartier Eurêka, nous écrivons une nouvelle page de l'histoire urbaine de la métropole montpelliéraine, innovante et solidaire. »*

Le Président de Montpellier Méditerranée Métropole,  
Maire de la Ville de Montpellier



## **EURÊKA, UN NOUVEAU QUARTIER REMARQUABLE**

*« Remarquable, par la diversité de ses fonctions avec de l'activité tertiaire, artisanale, agricole, du commerce et du logement.*

*Remarquable, par la volonté de créer un espace intergénérationnel pour le bien-vivre avec des établissements d'accueil pour personnes âgées - EHPAD municipal, résidences seniors - une résidence pour jeunes actifs et du logement pour tous.*

*Remarquable, par la dimension consacrée aux espaces libres et à l'activité agricole avec un grand verger planté d'ici la fin de l'année. Gérée par un agriculteur, la production sera commercialisée dans le quartier.*

*Remarquable, par l'entière connexion au numérique de ce futur quartier de grande qualité architecturale.*

*Remarquable, par sa situation géographique et la proximité des transports en commun en site propre reliés aux autres modes de transport.*

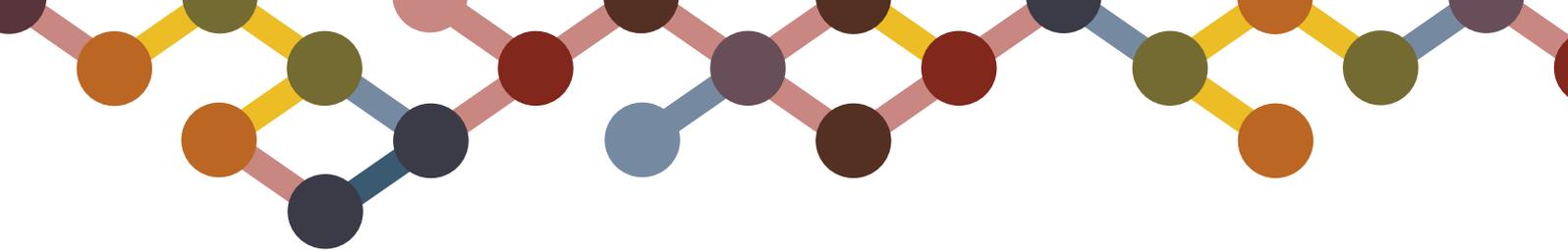
***EURÊKA, c'est bien vivre au 21<sup>ème</sup> siècle, à Castelnau et dans la Métropole »***

**Jean-Pierre GRAND**  
Sénateur de l'Hérault,  
Maire de Castelnau-le-Lez



# SOMMAIRE

<b>I - Un nouveau quartier connecté, solidaire et durable</b> .....	<b>05</b>
<b>II - Le calendrier des travaux et intervenants</b> .....	<b>07</b>
<b>III - Un projet urbain écologique, économique et intergénérationnel</b> .....	<b>08</b>
<b>IV - Une opération innovante, illustration de l'EcoCité</b> .....	<b>11</b>



## I. UN NOUVEAU QUARTIER CONNECTÉ, SOLIDAIRE ET DURABLE

Montpellier Méditerranée Métropole a confié à la SERM l'aménagement d'un secteur de 39 ha sur la commune de Castelnau-le-Lez dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée. Véritable quartier urbain doté d'une mixité fonctionnelle de logements, de bureaux, de commerces et d'activités, Eurêka offrira des services nouveaux dédiés à la population senior et à la problématique du « Bien- vieillir ».

**Intégré dans le périmètre de l'EcoCité «De Montpellier à la Mer», il sera équipé de solutions innovantes dans le domaine de la gestion hydraulique, de la maîtrise de la consommation énergétique ou encore de la gestion de la mobilité.** La Ville de demain prend forme pour ses habitants. Le quartier Eurêka profite d'une localisation privilégiée à proximité de pôles moteurs de l'économie montpelliéraine et des grandes infrastructures de transport tel que l'autoroute A9 et l'aéroport. Il jouit également d'une proximité immédiate des espaces naturels et agricoles et du centre-ville. Les limites entre la ville et la campagne sont rendues visibles en ordonnant d'une part les bâtiments autour d'un espace public relié aux secteurs urbanisés

existants et, d'autre part, en reconstituant une trame paysagère cohérente autour du domaine de Verchant. Pour être en phase avec les enjeux environnementaux du 21<sup>ème</sup> siècle, le projet architectural et urbain Eurêka se développe suivant des principes fondateurs forts qui sont la maîtrise de l'étalement urbain, la gestion des ressources naturelles, l'utilisation d'énergies renouvelables.

Eurêka sera ce futur quartier où espaces urbanisés et espaces naturels se mêlent harmonieusement.



La ZAC EURÊKA EXTENSION s'étend sur **39 hectares de projet urbain mixte dont :**

### 20 HECTARES URBANISÉS

- Programme global de construction : **245 000 m<sup>2</sup> SDP** (surface de plancher)
- **100 000 m<sup>2</sup>** de bureaux de SDP
- **40 000 m<sup>2</sup>** de terrains dédiés à l'activité
- **5 000 m<sup>2</sup>** de commerces de SDP
- Un parking d'une centaine de places dédié aux commerces

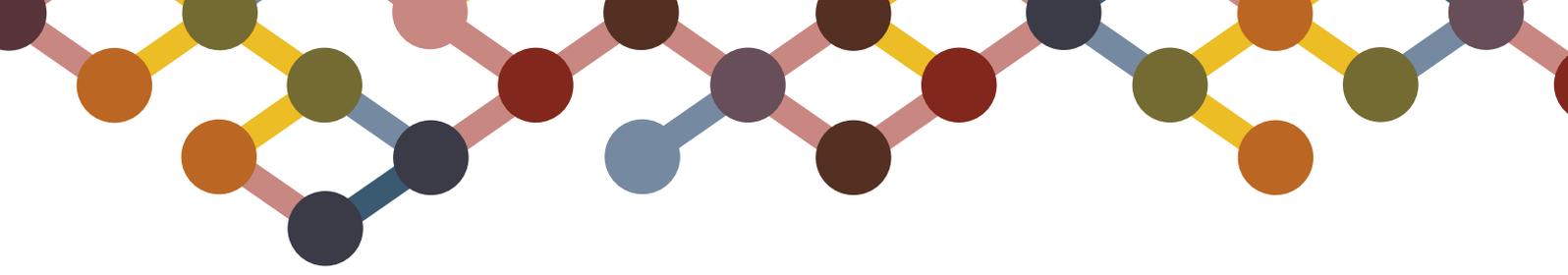
### 11 HECTARES D'ESPACES OUVERTS

- **4 hectares** dédiés à l'agriculture urbaine : verger et maraîchage
- **7 hectares** de bassins hydrauliques végétalisés
- Développement des circuits courts avec la vente des récoltes du verger et des maraîchages dans le quartier même

### DES SERVICES INNOVANTS ADAPTÉS AU « BIEN-VIEILLIR »

- **Intégration d'un EPHAD** de 90 lits (CCAS Castelnau-le-Lez)
- **Adaptation des aménagements du quartier aux déplacements de tous** et notamment des personnes âgées selon les analyses d'ergothérapeutes
- **Installation d'un portail numérique** pour suivre sa consommation énergétique
- **Installation d'une conciergerie 2.0**
- **Construction d'un pôle tertiaire dédié à la Silver Economy** (produits et services à destination de la population senior) pour développer un écosystème numérique autour de la filière dans la Métropole de Montpellier





## II. CALENDRIER DES TRAVAUX ET INTERVENANTS

### CALENDRIER DES TRAVAUX

2015 .....	Lancement des premières consultations promoteurs et démarrage des travaux de la phase 1 Verchant
2015 .....	Achèvement des aménagements hydraulique sur la Lironde
Fin 2015 .....	Plantation du Verger
2016 .....	Démarrage des travaux du secteur Cauquilloux (activités)
2018 .....	Livraison des premiers programmes
2019 .....	Enfouissement des lignes RTE
2022 .....	Livraison du parking public

### INTERVENANTS

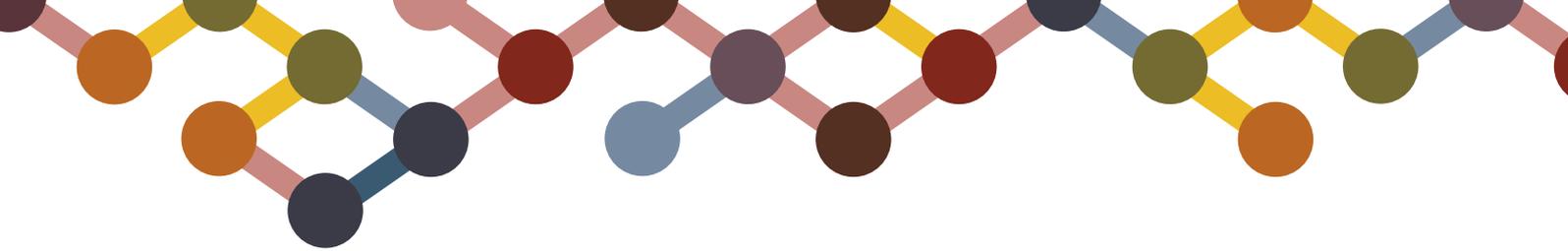
Maître d'ouvrage .....	Montpellier Méditerranée Métropole en association avec la Ville de Castelnau-le-Lez
Aménageur .....	SERM
Urbaniste coordonnateur .....	Atelier Ricciotti /Atelier Nebout
Maître d'œuvre .....	Hors-champ
AMO Environnement .....	Adret

### ENTREPRISES

Lot 1 (Terrassements généraux) :	Entreprise Valerian
Lot 2 (Voirie Réseaux humides Gabions) :	Entreprises Lautier – Faurie – Philip Frères
Lot 3 (Réseaux secs) :	Cegelec
Lot 4 (Plantations) :	Les Jardins de Provence

### COÛT DES TRAVAUX DE VIABILISATION DE LA TRANCHE 1

Dans le cadre de la concession d'aménagement Eurêka extension : 3 171 381 € HT



### III. UN PROJET URBAIN ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET INTERGÉNÉRATIONNEL

Entre zones d'activités, terres agricoles et espaces naturels boisés, le quartier Eurêka vient définir les nouvelles limites urbanisées de la ville en s'attachant à révéler les qualités du site. Une forme d'urbanisation permettra de **limiter l'étalement, d'économiser l'espace et ce faisant de mettre en valeur le territoire**. Le projet exploite ainsi les potentialités du site et traduit les principes fondateurs d'un **éco-quartier** en préservant notamment un **espace naturel de 11 hectares** bordant le Domaine de Verchant. L'espace urbanisé quant à lui s'inscrira dans un principe de mixité en rapprochant activités et emplois. 3 enjeux définissent la programmation :

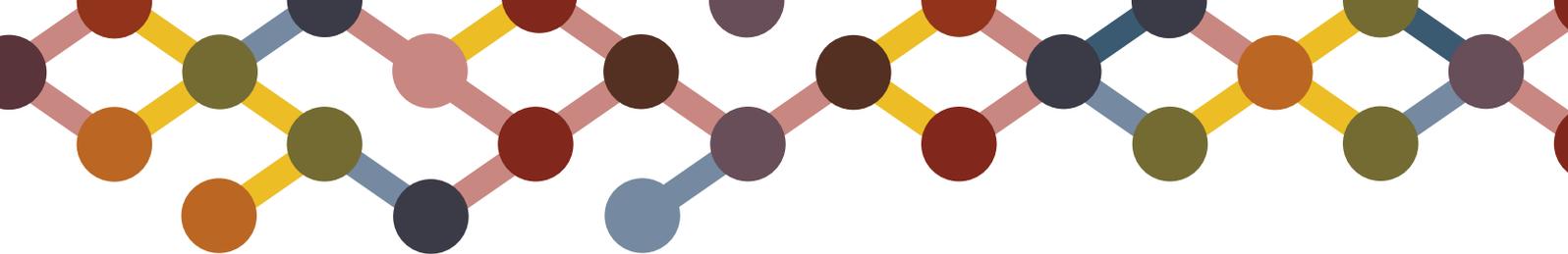
- **Augmenter la capacité d'accueil du pôle tertiaire** Millénaire/Eurêka tout en instaurant une part de mixité avec une programmation de logements,
- **Développer le champ des services pour répondre au vieillissement** et concevoir le nouveau quartier comme un lieu de vie offrant l'ensemble des aménités nécessaires au « Bien-vieillir »,
- **Développer une offre de commerces de proximité** permettant d'apporter des services urbains à la hauteur de l'attente des différents types d'utilisateurs.

#### UN QUARTIER INTERGÉNÉRATIONNEL

Des réflexions ont été menées sur la question du vieillissement pour concevoir le nouveau quartier comme un lieu de vie offrant l'ensemble des aménités nécessaires au Bien-vieillir. Trois grands objectifs ont été fixés et des mesures proposées pour chacun d'eux :

- **Favoriser le maintien des seniors à domicile** en mettant en place une offre de services dédiés (équipements, transports publics, services connectés, logements adaptés ou adaptables),
- **Encourager leur participation à la vie sociale** en offrant un cadre de vie adapté et en favorisant les échanges intergénérationnelles à l'échelle de l'immeuble (animation résidentielle) ou du quartier (réseau social de proximité, activités...)
- **Agir pour leur santé** en favorisant l'implantation dans le quartier des acteurs économiques investis dans cette filière du vieillissement (hôtel d'entreprise *Silver Economy*)

Le quartier Eurêka a fait l'objet d'une analyse par des ergothérapeutes afin de **garantir l'adaptation des aménagements publics** au déplacement des personnes âgées afin d'**encourager et maintenir leur mobilité** dans un lieu de vie agréable offrant les conditions d'émergence d'une véritable mixité générationnelle.



## UN PÔLE TERTIAIRE ET D'ACTIVITÉS

Le quartier Eurêka vise principalement à **renforcer la capacité d'accueil du pôle tertiaire** du Millénaire / Eurêka existant, comptant déjà plus de 7 000 emplois et qui bénéficie d'une attractivité certaine avec un tissu diversifié de 350 entreprises (grands groupes comme IBM, Orange, Alstom, PME locales) et la présence des incubateurs de Montpellier Méditerranée Métropole (CAP OMEGA et MIBI). Pour répondre aux demandes régulières en matière d'activité et de tertiaire, Eurêka propose un aménagement et un environnement de qualité.

Un vaste pôle économique se développera au cœur du quartier Eurêka, permettant d'accueillir des **emplois supplémentaires** dans les domaines du tertiaire spécifique, tertiaire traditionnel, tertiaire mixte (atelier de production et bureaux) et activité mixte (recherche et développement). Il visera notamment à développer un **écosystème**

**économique centré sur la filière Silver Economy** (ensemble des activités visant à créer des services et produits à destination de la population senior) en trouvant un écho évident avec deux autres objectifs portés à l'échelle du quartier Eurêka qui sont :

- **Le maintien à domicile des seniors, en vue de retarder l'entrée dans un EHPAD.** De nombreuses entreprises développent des services d'E-santé, des applications TIC adaptées, des solutions de coordination des aidants et professionnels de santé : autant de solutions concourant au maintien à domicile.
- **Le recueil et le traitement de données de consommation de fluides et de capteurs issues des logements.** Ces données pourront être mises à disposition des start-up et entreprises de services présentes dans le pôle tertiaire afin qu'elles développent de nouveaux services (logique *Open data*).

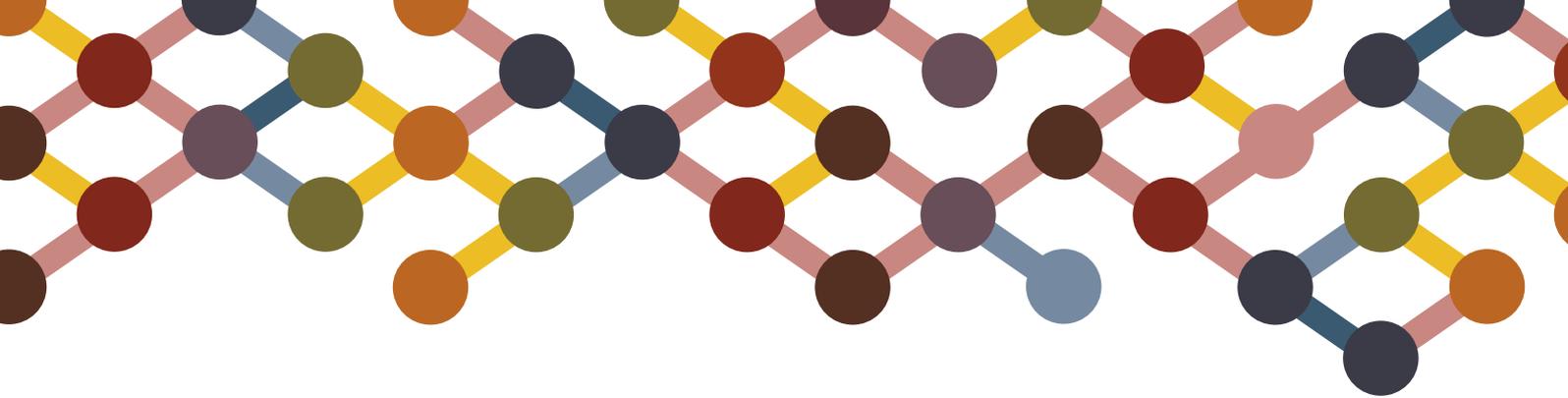
## UNE URBANISATION EN CONTINUITÉ DU BÂTIMENT EXISTANT

- **Au Nord**, sur le secteur Cauquilloux, des bâtiments à vocation tertiaire ou d'activité s'implanteront dans la continuité des zones construites sur site Jean Mermoz suivi de logements et commerces.
- **Au Sud**, le secteur Verchant accueillera surtout des bâtiments d'habitation en bordure du parc et des îlots mixtes

associant commerces en rez-de-chaussée, logements et tertiaires le long du boulevard Philippe Lamour. Par le biais d'un cofinancement entre Montpellier Méditerranée Métropole et RTE, le réseau aérien de lignes Haute Tension doit faire l'objet d'un enfouissement sur l'ensemble du périmètre de l'opération.

### **Un premier îlot commercialisé pour les entreprises de la Silver Economy**

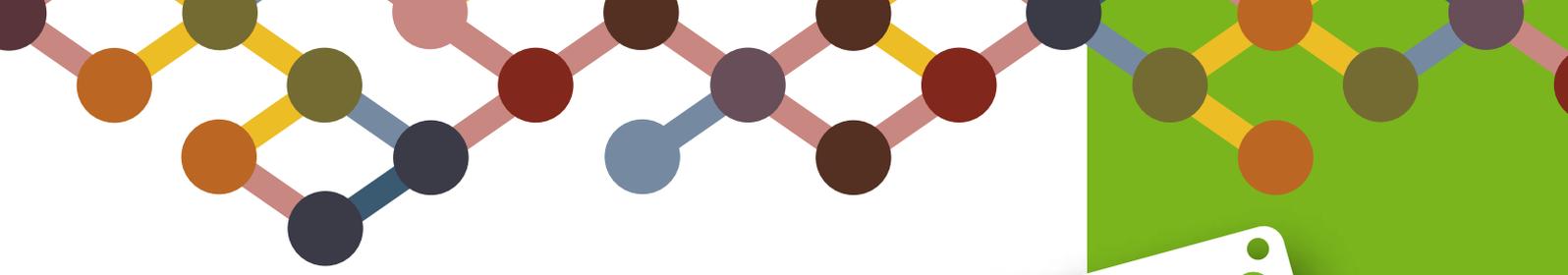
Cette action doit se concrétiser par la naissance d'un pôle d'entreprises de services au sein d'un ensemble immobilier mixte, localisé sur le premier îlot commercialisé dans la ZAC (Ilot 13). Ce pôle tertiaire a vocation à devenir un bâtiment emblématique de la filière de la Silver Economy à l'échelle de la métropole. Il s'agira donc d'attirer des entreprises, des start-ups ou des entreprises pérennes offrant des services spécialisées dans ce domaine : e-santé, services aux personnes, TIC dédiées aux personnes âgées, services de téléassistance. La finalité du pôle tertiaire est donc de faire naître un écosystème économique en vue de créer, développer et commercialiser des solutions adaptées aux besoins, aux usages et à la solvabilité des seniors, en faveur de la prévention de la dépendance et de leur maintien à domicile.



## LE PÔLE COMMERCIAL

La programmation mixte et les ambitions du projet nécessitent le développement d'une offre de commerces de proximité permettant d'apporter des services urbains à la hauteur de l'attente des différents types d'usagers. **Organisés autour de la future station de transport en commun en site propre située sur le Boulevard Philippe Lamour**, ce pôle commercial offrira ainsi une centralité au quartier. Des locaux dédiés (environ 5 000 m<sup>2</sup>) aux commerces seront implantés en rez-de-chaussée et bénéficieront également de la fréquentation du boulevard, axe majeur d'entrée et de sortie de ville (1 700 véhicules/h en heure de pointe). Un parking spécifique d'une centaine de places permettra aux automobilistes d'accéder directement à cette offre commerciale.

Les espaces naturels seront magnifiés, 11 ha du site seront dédiés à l'aménagement **d'un espace de détente**, d'espaces de rétention et de compensation des eaux de pluies ainsi qu'à une **zone agricole**. Par ailleurs, une opération de renaturation de la végétation des abords de la Lironde sera menée pour protéger, diversifier et accroître les potentialités de la faune aquatique et terrestre. L'aménagement de **circulations douces** permettra de parcourir cet espace naturel magnifié.



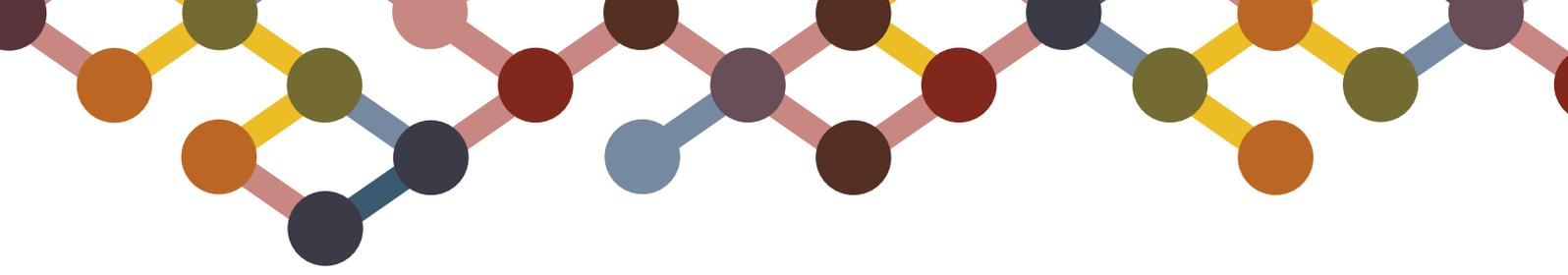
## IV. UNE OPÉRATION INNOVANTE, ILLUSTRATION DE L'ÉCOCITÉ

Situé dans le périmètre de l'Écocité de « Montpellier à la mer », le futur quartier Eurêka sera équipé de solutions innovantes en matière d'aménagement et de gestion urbaine telles que le traitement hydraulique, la préservation de la biodiversité, la prise en compte de l'évolution des modes de vie et de consommation, la gestion des mobilités et la stimulation du lien social dans la ville.



L'Écocité de « Montpellier à la mer », projet urbain pensé et coordonné par Montpellier Méditerranée Métropole, en collaboration avec 4 communes de son territoire, Castelnau-le-Lez, Lattes, Montpellier et Pérols, est l'un des 13 lauréats de la consultation nationale lancée par l'État. La Métropole de Montpellier, avec l'ensemble des partenaires du projet métropolitain, a été distinguée en 2011 dans la catégorie : *Approche écologique globale*. Elle a récompensé en France des territoires engagés dans une démarche résolument novatrice en matière de durabilité urbaine, grâce au programme baptisé « Ville de demain ».

Ce label a pour objectif de soutenir l'investissement dans les villes afin de faire émerger un nouveau modèle urbain et de favoriser un nouveau cycle de villes. Il permet aux collectivités d'obtenir des financements pour développer des actions démonstratrices et exemplaires de ce que sera la ville de demain.



## SERVICES CONNECTES AUX ENSEMBLES IMMOBILIERS

Dans le cadre de la Cité intelligente mise en place par la Métropole de Montpellier, le projet développé par la SERM et ses partenaires à l'échelle du quartier prévoit **l'installation d'un portail accessible à tous les usagers** depuis de multiples supports (TV, ordinateur, tablette, visiophone et smartphone). Ce système offrira **un panel de services faisant du futur quartier Eurêka un quartier vivant et connecté.**

- **Volet énergétique** (accès, suivi et monitoring personnalisés des données de consommation des sites tertiaires et résidentiels, visualisation simplifiée des indicateurs de consommation énergétiques...)
- **Réseau social de proximité** (entraide au sein du quartier, conciergerie 2.0 sur le site pour faire ses achats en ligne et être livré à son logement ou à son bureau, promotion des commerçants locaux...)
- **Services seniors** pour renforcer le maintien à domicile
- **Entrepôt de données** : mise à disposition des données anonymes pour les entreprises et start-ups.

Cette approche opérationnelle viendra alimenter le programme de R&D engagé par Montpellier Méditerranée Métropole sur la mise en œuvre des services adaptés aux besoins des usagers notamment en matière de prévention et de traitement de la dépendance : détecter et analyser des signaux faibles qui préfigurent une diminution du capital santé des seniors et éventuellement un glissement vers la dépendance.

## GESTION ÉNERGETIQUE

L'ambition énergétique du futur quartier Eurêka est de **limiter au maximum la consommation d'énergies fossiles et de produire localement de l'énergie électrique.** La production d'électricité photovoltaïque sera privilégiée par l'utilisation de l'ensemble des surfaces en toiture du quartier pour permettre la pose de capteurs photovoltaïques.

Cette production électrique viendra **alimenter les centrales de production de chaleur et de froid** qui seront intégrées dans les îlots du quartier pour répondre aux besoins des différents usages du quartier. La constitution d'îlots mixtes (bureaux, logements, commerces) permettra d'**optimiser les moyens de production en mobilisant ces derniers pour les bureaux et commerces la journée et pour les logements en soirée et le week-end.**

Enfin, les informations collectées à l'échelle du quartier sur la consommation et les comportements des usagers permettront de développer **une solution de contrôle en temps réel** des moyens de production énergétique, permettant au quartier Eurêka d'être innovant en matière de gestion de la production énergétique.

## AGRICULTURE URBAINE

**Le quartier Eurêka constituera une véritable entrée de ville, marquant la limite de l'urbanisation par un vaste projet paysager.**

Afin d'articuler la qualité paysagère donnée par le Domaine de Verchant et un espace d'agrément naturel pour les riverains du quartier, un verger de 4 hectares sera aménagé le long du boulevard Philippe Lamour.

**Une étude de sol approfondie** a été réalisée par le Laboratoire d'Analyse Microbiologique des Sols (LAMS) fondé par Claude Bourguignon<sup>(1)</sup> et spécialisé dans la gestion pérenne des espaces agricoles, pour déterminer les essences d'arbres fruitiers méditerranéens les plus adaptés aux sols du site. Un plan de composition du verger a ensuite été défini en collaboration avec le LAMS. Celui-ci sera principalement composé de figuiers, d'abricotiers, de cerisiers et de pêchers.

En complément de cette culture arboricole, **un espace voué au maraîchage** sera cultivé par le même exploitant sur le secteur, lui apportant une diversité de produits. **La mise en avant de la production locale et des circuits courts** sera ainsi réalisée par la vente des récoltes dans un local implanté sur le quartier.

Ces dispositions d'exploitation ont été développées avec un jeune agriculteur implanté actuellement dans l'Ouest de la métropole montpelliéraine et portant un grand intérêt à ce projet. Celui-ci exploitera le verger dans le cadre d'un bail agricole de 17 ans avec Montpellier Méditerranée Métropole. Il s'inscrira **dans une démarche d'agriculture raisonnée, respectueuse de son environnement, des sols et de la biodiversité.**

**Une attention particulière a également été portée au cadre paysager du verger**, tant d'un point de vue esthétique que technique pour le futur exploitant (se prémunir du vol des récoltes). En parfaite cohérence avec les aménagements existants en limite du Domaine de Verchant, la réalisation d'un muret avec un parement en pierres sèches surmonté d'une clôture en acier en limite du boulevard et en retour du parc côté Domaine de Verchant matérialisera cet espace.

**Une circulation piétonne sera aménagée en bordure du verger.** Elle permettra de rejoindre la promenade aménagée sur les berges de la Lironde qui feront également l'objet d'une renaturation, permettant une préservation et une valorisation de la faune et la flore du cours d'eau.



(1) Claude Bourguignon est ingénieur agronome formé à l'Institut national agronomique Paris-Grignon (INA P-G). Il est l'un des promoteurs, développeurs et spécialistes des techniques de restauration et préservation des sols agricoles par des techniques respectueuses de la vie du sol et de son fonctionnement en tant qu'agro-écosystème complexe.

## LA SERM, AMÉNAGEUR DE LA ZAC



### LA SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION MONTPELLIÉRAINE, UN SAVOIR-FAIRE RECONNU AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

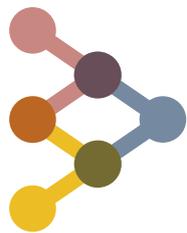
La SERM travaille aux côtés des collectivités depuis 1961. Mandatée pour mettre en œuvre et accompagner la réalisation de projets urbains, la SERM a donné corps, en quelques décennies, à la Ville de Montpellier et à sa métropole, qui connaissent l'une des plus fortes croissances démographiques en France. La SERM anticipe l'évolution des techniques et les enjeux d'un avenir durable. S'appuyant sur chaque spécificité locale, elle garde un regard objectif et une écoute attentive sur les procédés innovants autant que sur les expériences du passé. Sa démarche participative et son implication sur des territoires qu'elle connaît bien lui ont permis de s'adapter et d'agir de façon toujours appropriée. Par son statut mixte public/privé, la SERM, Société Anonyme d'Économie Mixte au capital de 5 894 000 €, peut se permettre, dans une vision à long terme, des prises de risques en faveur de l'intérêt public, en cohérence avec sa démarche de société responsable.

### LA SERM, OPÉRATEUR PRIVILÉGIÉ DU DÉVELOPPEMENT URBAIN DES COMMUNES DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE

La Ville de Castelnaud-le-Lez présente un besoin en logement croissant auquel la SERM s'est attachée à répondre en faisant évoluer vers un quartier de mixité fonctionnelle, le projet initialement prévu sur l'extension du parc d'activités Eurêka.

#### À MONTPELLIER ET DANS SA MÉTROPOLE, LA SERM :

- **aménagement de nouveaux quartiers** à vocation principale de logements notamment Quartier Eurêka à Castelnaud-le-Lez, Port Marianne, les Grisettes, Saint-Roch à Montpellier, Roque Fraïsse à Saint Jean de Védas, Cantausse à Saint Brès...
- **contribue au développement économique de Montpellier Méditerranée Métropole** à travers l'aménagement et la commercialisation de ses principaux parcs d'activités sur lesquels elle construit de l'immobilier d'entreprise : pépinières, hôtels d'entreprises à vocation biotechnologique ou à vocation internationale...
- **réalise des équipements structurants** : l'hôtel de Ville de Montpellier, l'aquarium Mare Nostrum, la rénovation et l'extension du Musée Fabre, l'Altrad Stadium-complexe de rugby Yves-du-Manoir, la Serre Amazonienne, la patinoire Végapolis, le planétarium Galilée...
- **pilote et anime les actions de renouvellement urbain Grand Cœur et Petit Bard** : réhabilitation, restructuration, construction, amélioration de l'habitat et redynamisation du tissu économique (artisanat, commerce),
- **gère de l'immobilier d'entreprises** comme les hôtels d'entreprises Cap Gama - Cap Delta, le village d'entreprise Hannibal, et exploite des équipements publics structurants tel que Mare Nostrum,
- **exploite un réseau urbain de chaleur et de froid**, lancé avec la réalisation de la centrale du quartier Antigone en 1980 et étendu aujourd'hui aux nouveaux quartiers de Montpellier, et développe des solutions en énergies renouvelables grâce à sa filiale Energies du sud.



QUARTIER  
**eurêka!**  
*Toutes les générations connectées*

## CONTACTS PRESSE

**Société d'Équipement  
de la Région Montpellieraine**

Julie COMBAS

Tél. 04 67 13 63 78 - 06 75 09 76 86

[julie.combas@serm-montpellier.fr](mailto:julie.combas@serm-montpellier.fr)

**Montpellier Méditerranée  
Métropole**

Frédérique Touraine

Tél. 04 67 13 60 20 - 06 75 92 55 25

[f.touraine@montpellier3m.fr](mailto:f.touraine@montpellier3m.fr)

